



FLASH STATISTIQUES

L'insertion à 6 mois des apprentis sortant en 2023 et 2024 d'une formation professionnalisante de niveau CAP à BTS dans l'académie de Nantes

N° 85
Avril 2026

► Parmi les apprentis ligériens inscrits en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS en 2022/2023 ou 2023/2024, 42 % sont toujours en études l'année scolaire suivante. Parmi ceux sortis du système scolaire, 71 % ont en emploi 6 mois après leur sortie. Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement sont importantes. L'obtention du diplôme préparé favorise l'insertion professionnelle.

Rectorat de l'académie de Nantes
Directrice de la publication : Katia BÉGUIN
Auteure : Mélanie BESNARD

Dans l'académie de Nantes, 42 % des apprentis inscrits en 2022/2023 ou 2023/2024 en dernière année d'un cycle professionnel (CAP à BTS) poursuivent leurs études l'année suivante, soit 3 points de plus que la moyenne nationale ► **figure 1**. Près de 6 élèves sur 10 de niveau CAP continuent leur parcours, contre 2 élèves sur 10 de niveau Brevet Professionnel (BP).

71 % des apprentis en emploi 6 mois après leur sortie d'études

Six mois après la fin de leur formation, 71 % des apprentis qui ne poursuivent pas leurs études sont en emploi, soit 7 points de plus que la moyenne nationale.

Le taux d'insertion professionnelle est plus élevé pour les niveaux de formation supérieurs. Ainsi, 62 % des apprentis ligériens sortant d'un CAP trouvent un emploi au bout de 6 mois (+ 4 points par rapport au résultat national), tandis que ce taux atteint 71 % pour ceux sortant d'un bac professionnel (+ 5 points), 80 % pour les sortants d'un BP (+ 7 points) et 77 % pour ceux sortant d'un BTS (+ 10 points).

Plus de 28 % des apprentis sortent d'autres formations : mention complémentaire (MC) de niveau 3 (3 %), autre niveau 3 (6 %), MC de niveau 4 (1 %), autre niveau 4 (13 %) et autre niveau 5 (5 %). Parmi les apprentis sortant d'une mention complémentaire de niveau 4, 82 % sont en emploi 6 mois après leur sortie de formation.

Le département de la Loire-Atlantique affiche un taux de poursuite d'études et un taux d'emploi légèrement inférieurs à la moyenne académique. Le département de la Vendée présente quant à lui un taux de poursuite d'études nettement supérieur à la moyenne académique (+ 6 points).

71 % des apprentis en emploi 6 mois après leur sortie

64 % au niveau national

74 % pour les apprentis ayant obtenu leur diplôme

59 % des emplois sont des CDI

> 1 Taux de poursuite d'études et taux d'emploi à 6 mois des apprentis selon le diplôme préparé

	Poursuite d'études	Taux d'emploi des sortants
CAP	58	62
MC de niveau 3	47	69
Autre niveau 3	24	68
Bac pro	45	71
BP	17	80
MC de niveau 4	18	82
Autre niveau 4	18	74
BTS	45	77
Autre niveau 5	26	71
Loire-Atlantique	41	70
Maine-et-Loire	42	73
Mayenne	43	72
Sarthe	42	70
Vendée	48	74
Ensemble	42	71
National*	39	64

Champ : Inscrits en dernière année de formation (pour la poursuite d'études) et sortants d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 mois après la fin des études (pour le taux d'emploi).

Le diplôme : un atout dans l'insertion professionnelle

Tous niveaux confondus, 77 % des apprentis en dernière année de formation professionnelle et ne poursuivant pas leurs études ont obtenu leur diplôme. L'obtention du diplôme préparé permet d'obtenir un emploi plus facilement : 6 mois après leur sortie du système éducatif, 74 % des apprentis ayant obtenu leur diplôme sont en emploi contre 65 % de ceux ne l'ayant pas obtenu. Cet avantage est plus net pour les sortants d'un CAP (66 % contre 48 %) que pour ceux sortant d'un BTS (78 % contre 73 %) ► **figure 2**.

Dans le département de la Mayenne, l'obtention du diplôme n'augmente pas le taux d'emploi.

> 2 Taux d'emploi des apprentis à 6 mois par diplôme préparé selon l'obtention du diplôme (en %)

	Diplôme obtenu	Taux d'emploi
CAP	Oui (79%)	66
	Non (21%)	48
MC de niveau 3	Oui (82%)	70
	Non (18%)	69
Bac pro	Oui (79%)	73
	Non (21%)	63
BP	Oui (82%)	82
	Non (18%)	75
MC de niveau 4	Oui (91%)	85
	Non (9%)	50
BTS	Oui (71%)	78
	Non (29%)	73
Loire-Atlantique	Oui (77%)	73
	Non (23%)	62
Maine-et-Loire	Oui (78%)	74
	Non (22%)	68
Mayenne	Oui (67%)	72
	Non (33%)	72
Sarthe	Oui (75%)	74
	Non (25%)	63
Vendée	Oui (79%)	77
	Non (21%)	66
Ensemble	Oui (77%)	74
	Non (23%)	65

Note : L'information sur l'obtention du diplôme n'est pas connue pour 31 % des apprentis, ceux-ci sont exclus du champ pour cette figure.

Champ : Sortants d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes.

Une insertion professionnelle moindre quand le représentant légal est sans activité

6 mois après leur sortie du système scolaire, le taux d'emploi des jeunes ligériens dont le représentant légal est agriculteur exploitant est largement supérieur à celui de l'ensemble (respectivement 82 % contre 71 % pour l'ensemble) mais ne représente qu'une proportion très faible des sortants (1 %) ► **figure 3**. À l'inverse, pour les 9 % de jeunes sortants dont le représentant légal est sans activité, seuls 65 % ont trouvé un emploi 6 mois après la sortie du système scolaire. L'absence de réseau professionnel et l'éloignement du marché du travail des parents rendent probablement plus difficile l'insertion professionnelle des jeunes.

> 3 Taux d'emploi à 6 mois selon la PCS du représentant légal (en %)

	Taux d'emploi
Agriculteurs exploitants (1%)	82
Ouvriers (26%)	74
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (3%)	73
Professions intermédiaires (5%)	73
Employés (9%)	73
Cadres et professions intellectuelles supérieures (3%)	70
Non renseigné (43%)	70
Retraités (1%)	66
Autres personnes sans activité professionnelle (9%)	65
Ensemble	71

Note : Les taux entre parenthèses représentent la part de la PCS du représentant légal parmi l'ensemble des élèves.

Champ : Sortants d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes.

La majorité des sortants en emploi sont en contrat à durée indéterminée

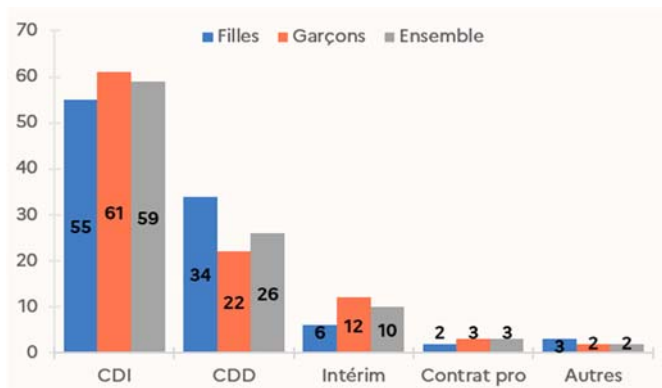
59 % des apprentis en situation de travail, quel que soit le niveau de diplôme, sont en contrat à durée indéterminée, 26 % en contrat à durée déterminée, 10 % en intérim, 3 % en contrat de professionnalisation et 2 % sur d'autres types de contrat.

Le CDD est plus représenté chez les filles, tandis que les garçons sont plus souvent en CDI et en intérim

► **figure 4**.

Par ailleurs, 4 % des jeunes ont plusieurs emplois pendant la semaine de référence. Il peut s'agir de très courtes missions successives ou d'emplois simultanés. Pour les besoins de cette étude, un seul contrat par jeune a été retenu, en priorité le CDI ou le contrat le plus long.

> 4 Répartition des types de contrat selon le sexe (en %)



Champ : Sortants d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes.

Moins d'un jeune sur dix travaille à temps partiel

Parmi les jeunes ligériens en emploi, 9 % occupent un poste à temps partiel, soit 2 points de moins que la moyenne nationale. Cependant, comme au niveau national, les filles sont plus souvent concernées par le temps partiel (14 %) que les garçons (6 %).

La part d'emplois à temps partiel varie selon le niveau de formation. À la fin d'un CAP, 22 % des filles en emploi occupent un poste à temps partiel, contre seulement 8 % des garçons. En revanche, après un BTS, le travail à temps partiel est moins courant : il concerne 9 % des filles et 5 % des garçons ► **figure 5**.

Une meilleure insertion professionnelle pour les garçons

Quel que soit le niveau de formation, à l'exception des sortants d'une autre formation de niveau 5, les garçons s'insèrent mieux que les filles dans le monde du travail.

Pour les sortants de bac professionnel, le taux d'emploi six mois après la fin de leurs études est de 72 % chez les garçons, contre 66 % chez les filles. Pour les sortants de BTS, l'écart est plus faible : 78 % de taux d'emploi pour les garçons contre 75 % pour les filles ► **figure 6a**.

Les taux d'emploi varient selon les secteurs : 73 % pour les sortants d'une formation relevant de la production et 70 % pour les sortants d'une formation relevant des services. À l'issue d'une formation dans le secteur de la production, 66 % des filles trouvent un emploi, contre 74 % des garçons, tous niveaux confondus. En revanche, à l'issue d'une formation dans le secteur des services, les filles affichent un taux d'emploi quasiment similaire : 70 % contre 69 % pour les garçons ► **figure 6b**.

> 5 Répartition des apprentis en emploi selon le diplôme préparé, le sexe et le temps de travail (en %)

	Filles		Garçons		Ensemble	
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
CAP	78	22	92	8	88	12
MC3	92	8	95	5	94	6
Autre niveau 3	80	20	93	7	88	12
Bac pro	83	17	96	4	93	7
BP	92	8	98	2	96	4
MC4	91	9	99	1	98	2
Autre niveau 4	82	18	82	18	82	18
BTS	91	9	95	5	94	6
Autre niveau 5	92	8	96	4	94	6
Ensemble	86	14	94	6	91	9
National*	84	16	92	8	89	11

Champ : Sortants d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

> 6a Taux d'emploi des apprentis 6 mois après leur sortie de formation selon le diplôme préparé et le sexe (en %)

	Filles	Garçons
CAP	60	63
MC3	63	73
Autre niveau 3	66	69
Bac pro	66	72
BP	77	82
MC4	75	84
Autre niveau 4	72	75
BTS	75	78
Autre niveau 5	71	70
Ensemble	69	73
National*	63	65

Champ : Sortants d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

> 6b Taux d'emploi des apprentis 6 mois après la sortie d'études par secteur de formation, sexe et diplôme préparé (en %)

	Production			Services		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
CAP	55	63	61	63	64	63
MC3	66	75	72	56	65	60
Autre niveau 3	66	70	69	66	66	66
Bac pro	69	75	74	66	62	64
BP	72	83	81	78	73	78
MC4	77	85	84	73		70
Autre niveau 4	73	82	79	72	71	72
BTS	78	81	81	74	73	73
Autre niveau 5	61	86	83	72	63	68
Loire-Atlantique	65	73	71	68	67	68
Maine-et-Loire	70	74	74	74	70	72
Mayenne	66	76	73	72	71	72
Sarthe	61	73	72	69	69	69
Vendée	66	78	76	72	73	72
Ensemble	66	74	73	70	69	70
National*	62	67	67	63	60	62

Champ : Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

Une insertion élevée pour les apprentis issus d'une formation de spécialité « Transport, manutention, magasinage »

L'insertion professionnelle varie également selon la spécialité de formation. Les spécialités « Transport, manutention, magasinage », « Mécanique et structures métalliques », « Energie, chimie, métallurgie » et « Services aux personnes (santé, social) » offrent la meilleure insertion sur le marché du travail avec plus de 75 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois ► **figure 7**. Ces formations concernent 30,4 % des apprentis sortants.

À l'intérieur de ces spécialités, le BTS « maintenance des matériels de construction et de manutention » et le BTS « techniques et services en matériels agricoles » sont les plus favorables à l'insertion, avec respectivement 93 % et 97 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois.

Au contraire, l'insertion est la plus faible pour les spécialités « Hôtellerie, restauration, tourisme » (65 %) et « Secrétariat, communication et information » (59 %).

La spécialité « Génie civil, construction, bois » regroupe le plus de sortants (16 %). Elle présente une insertion identique à la moyenne (71 %).

Les formations suivantes (hors certificats de spécialisation et titres professionnels) sont parmi les meilleurs du point de vue de l'insertion, avec un taux d'emploi de plus de 90 % au bout de 6 mois :

- le CAP « conducteur d'engins : travaux publics et carrières » ;
- les BTS « génie des équipements agricoles » et « management opérationnel de la sécurité » ;
- le BP « charcutier-traiteur ».

► Source

Dans le dispositif InserJeunes, l'insertion professionnelle est mesurée à partir de données sur l'emploi fondées sur les déclarations sociales nominatives (DSN). Ces dernières couvrent désormais les employeurs publics, ce qui permet d'étendre le champ couvert sur l'emploi dans InserJeunes. Ainsi, pour les sortants 2022 et 2023 et les générations suivantes, l'insertion professionnelle n'est plus restreinte à l'emploi salarié privé et inclut l'emploi salarié public (à l'exception des emplois salariés publics militaires). Le taux d'emploi calculé au niveau national comprend les emplois salariés publics militaires.

► Définitions

Taux de poursuite d'études : ratio entre l'effectif d'élèves toujours en formation en France (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation.

Taux d'emploi : ratio entre l'effectif de sortants en emploi en France à 6 mois et l'effectif total de sortants.

► Pour en savoir plus

- Le site [Inserjeunes](#)

- Les publications de la [DEPP](#)

> 7 Taux d'emploi des lycéens 6 mois après leur sortie de formation selon le domaine de spécialité (en %)

Spécialités	Taux d'emploi
Transport, manutention, magasinage	79
Mécanique et structures métalliques	77
Energie, chimie, métallurgie	77
Services aux personnes (santé, social)	76
Agriculture	75
Finances, comptabilité	72
Génie civil, construction, bois	71
Electricité, électronique	71
Technologies industrielles	70
Alimentation et agroalimentaire transformation	67
Coiffure esthétique	67
Matériaux souples	67
Commerce, Vente	66
Hôtellerie, restauration, tourisme	65
Secrétariat, communication et information	59

Note : Les spécialités représentant moins de 0,5 % des sortants ne sont pas représentées.

Champ : Sortants d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.